

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2023-221

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
Vu la demande de la société SBTP, MONCHY Benoit, 155 Rue de Merville 62232 VENDIN LES
BETHUNE et afin de garantir le bon déroulement des travaux de création d'infrastructure télécoms rue
Van Gogh à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte à 30km/h au droit des travaux, rue Van Gogh à Wormhout, et ce, **à partir du 9 octobre 2023 et pour la durée des travaux estimée à 90 jours.**

ARTICLE 2 : Une signalisation sera mise en place par l'entreprise SBTP. Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation par SBTP et prendront fin lors de leurs retraits.

ARTICLE 3 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à L'entreprise SBTP et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 8 août 2023

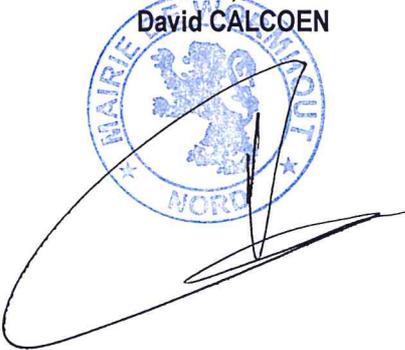
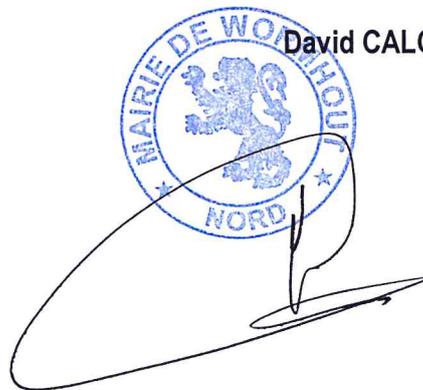
Le Maire,

David CALCOEN

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 08/08/2023

Le Maire,

David CALCOEN

A blue circular official stamp of the Mairie de Wormhout, Nord, featuring a lion rampant in the center. A black ink signature is written over the stamp.A blue circular official stamp of the Mairie de Wormhout, Nord, featuring a lion rampant in the center. A black ink signature is written over the stamp.